ACIDIC CLEANER

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	ACIDIC CLEANER
Code du produit.	Aucun

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Produit de nettoyage à base d'acide
Utilisations Déconseillées	Aucun
Identification de la société	MORE Surface Care, LLC 200 Union Grove Rd SE Calhoun, GA 30701
Téléphone	(844) 404-MORE (6673)
Email (personne compétente)	steve@mooresurfacecare.com & mark@moresurfacecare.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	**Urgence Médicale**: (416) 813-5900; Non classé comme dangereux pour le transport.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / Classification GHS — Eye Dam. 1

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger

Mention(s) d'Avertissement — **DANGER**

Mention(s) de Danger — Provoque des lésions oculaires graves.

Mention(s) de Mise en Garde — Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

EN CAS D'INHALATION: Consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

	Consulter immédiatement un médecin. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Autres dangers	Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers
Urea, hydrochloride	20 - 25	506-89-8	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Met. Corr. 1; H290
Surfactant mixture	<2	Mixture	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H320 Aquatic Acute 1; H402 Aquatic Chronic 3; H412

Autres informations - Les substances dans le produit qui pourraient présenter un danger sanitaire ou environnemental, ou qui ont des limites d'exposition professionnelle, sont détaillées ci-dessous.: **Aucun**

* The exact percentage withheld as a trade secret in accordance with 29 CFR 1910.1200.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque des lésions oculaires graves.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinctíon Appropriés	Non combustible. Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
-Moyens d'extinctíon à Proscrire	Non attribué.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.
Conseils aux pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.
Référence à d'autres sections	Aucun
Autres informations	Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	
-Température de stockage	A maintenir dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
-Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants. Do not use with: Chlorates, Nitrates, hypochlorites, or alkaline materials.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Produit de nettoyage à base d'acide

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Aucun	-----	-----	-----	-----	-----	-----

-VME : Limite d'exposition prolongée; VLE: Limite d'exposition (15 min)

Méthode de surveillance recommandée	Aucun
Contrôles de l'exposition	
Contrôles techniques appropriés	Non requis normalement.
Équipement personnel de protection	

Protection des yeux/du visage	Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).
Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)	Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.
Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.
Thermal hazards	Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.
Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquid
Couleur.	Colorless to light yellow
Odeur	Caractéristique
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	~3.0
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	~0 °C (similar to water)
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	~100 °C (similar to water)
Point d'Eclair (°C)	Non applicable
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'Explosivité	Non disponible
Pression de Vapeur (Pascal)	Non disponible
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible
Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Non disponible
Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non disponible
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique (cSt)	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponibleNon Explosif.
Propriétés comburantes	Non disponible
Autres informations	Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.

Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants. Do not use with: Chlorates, Nitrates, hypochlorites, or alkaline materials.
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation**,** Contact avec la Peau**,** Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Urea hydrochloride (CAS# 506-89-8) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxixité aiguë	LD50 (oral): ~1121 mg/kg-bw (rat)
Irritation	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation	Non disponible.
Toxicité à dose répétée	Non disponible.
Toxicité pour le développement	Non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Non disponible.
Cancérogénicité	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations Aucun

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Urea hydorchloride (CAS# 506-89-8) - Par analogie avec des produits apparentés:

A court terme	LC0 (96 heures): >142 mg/l (fish) LC50 (48 heures): ~71 mg/l (aquatic invertebrate)
À long terme	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Résultats des évaluations PBT et VPVB	Non disponible.
Autres effets néfastes	Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

ACIDIC CLEANER

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,			
Désignation officielle de transport			
Classe(s) de danger pour le transport			
Groupe d'emballage			
Dangers pour l'environnement			
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			

Non classé comme dangereux pour le transport.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.
Date de préparation: April 14, 2015
Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger

- H290: Peut être corrosif pour les métaux.
- H302: Nocif en cas d'ingestion.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H318: Provoque des lésions oculaires graves.
- H320: Provoque une irritation oculaire.
- H402: Toxique pour la vie aquatique.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.